



SDEN CGT



FLASH INFORMATIONS

E.mail : flash.sdencgt@laposte.net - Bimestriel - Prix : 0,25 € - 1^{er} supplément au N°61 - Janvier-Février 2006

EDITO Mouvement(s)



C'est le premier samedi des vacances, la prom des Zanglais, inondée de soleil, est pleine d'Italiens, de Russes ou de Zaponais. Corso, chars, fanfares : sur les tribunes les spectateurs, saouls de pollen, se disputent des branches de mimosa jetées par des miss provisoires. Mouvements de la foule contre les barrières cerbèrisées, dans la zone piétonne où les vitrines agonisent leurs soldes dans un dernier mouvement de prix. Place Magenta, des zintermittents statufiés s'interdisent, eux, tout mouvement. Rue Alphonse Karr, des touristes danois blongrancostauds - une vraie caricature - confettisent trois faux prophètes, membres d'un mouvement laïciste. Le soir aux zinfos, malgré les efforts des rédactions, aucun mouvement de colère n'est à déplorer si ce n'est



quelques slogans hostiles à Bolkestein scandés par une autre chenille humaine, quelques pâtés d'immeubles plus loin.

Tectoniques, climatiques, économiques, sociaux, politiques, religieux, philosophiques, culturels... tels sont les mouvements qui font tourner le monde. Notre, nos mondes : vastes, étriqués, géo-hélio-ethnocentriques. Y naissent grandissent meurent plus ou moins vite des mouvements anti/pro/alter quelque chose, paysans, ouvriers, militaires, étudiants, enseignants, gays, féministes, aquoibonistes... Mouvement des idées ou de ceux qui en auraient. Mouvement des mœurs ou de ceux qui n'en auraient guère. Mouvements d'avant-arrière-garde. Mouvements d'ennemis sur frontières alambiquées. Mouvements migratoires

d'oiseaux de malheur. Mouvements de panique devant les nouvelles pestes. Mouvements de fantômes avides d'Eldorados. Mouvements de capitaux. Mouvements de la jeunesse, de libération, de libre expression. Mouvement ultra-libéral. Mouvement syndical qui se prend les panards dans ses propres appareils. Mouvement des lendemains qui déchantent. Mouvement du Grand Soir. Mouvements associatifs, mouvements citoyens, spontanés qui peinent à faire tomber les hauts murs de « l'entre-soi ». Mouvements politiques qui prient saint-Audimat et ne jurent que par un seul et unique mouvement : celui d'un chronomètre réglé sur 2007.

Et vous et toi et moi et nous ? Couchés assis debouts bras cassés levés poing serré résignés réticents résistants, le doigt mouillé pour prendre le vent ou pour feuilleter le catalogue des grèves et manifs de l'année, qu'espérons-nous ? Un monde précaire ? Qui n'appartiendrait qu'à celles et ceux qui le méritent ? Un monde d'insécurité où trop de fractures sont imaginaires ? Un monde d'apartheids ? Un monde binaire ? Où l'Un épie, jauge, juge le moindre...mouvement de l'Autre ? C'est le premier samedi des vacances, le vent s'est levé. Je regarde les mouvements du pollen sous Rauba Capeu. Ma crise d'allergies est passée, quelqu'un me tape sur l'épaule, un ancien collègue :

« Dis donc, cette année, le mouvement, tu l'fais ? »

Marc LE ROY

SOMMAIRE

- P. 1 : - Editorial : Mouvement(s) - Maternelles... Passer à l'offensive !
- P. 2 : - Forum social - Demi-journées d'information syndicale SDEN-CGT. - ZEP
- P. 3 : - Mouvement - Journée internationale des femmes
- P. 4 : - L'accès à un véritable emploi est un droit - CGT-Educ'Action de l'Académie de Nice

Directeur de publication : J. DENNEULIN - Responsable de rédaction : D. BOUSCARAT

L'accès à un véritable emploi est un droit.
Pour nous, le 7 MARS 2006, ce sera la GRÈVE :
« POUR L'EMPLOI CONTRE LA PRÉCARITÉ ».

BREVES

Forum Social

La CGT Educ'Action est impliquée dans la préparation du Forum social départemental. Le prochain devrait se tenir dans les vallées du Paillon à l'automne 2006 et le collectif se réunit déjà pour concevoir le programme des débats. Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez apporter votre contribution et participer, sans engagement, à la prochaine réunion qui se tiendra à la salle municipale de la Pointe de Contes jeudi 2 mars à 19h30.

Renseignements :
forumsocial06@free.fr ou 06 84 37 05 59



1^{er} degré, demi-journées d'information syndicale du SDEN-CGT

Le Sden-Cgt tiendra ses demi-journées d'infos syndicales les :

- samedi 4 mars : Ecole. St Sauveur/Tinée.
- samedi 11 mars : Nice. Union départementale Cgt Place St François Nice
- samedi 18 mars : Cannes. UL-CGT 15 Rue du Docteur Budin
- samedi 18 mars : Nice. Ecole Bon Voyage Mixte 1 Nice.
- samedi 25 mars : Nice. Ecole Maternelle de la Digue des Français
- samedi 1^{er} avril : Nice. Union départementale CGT Place St François

Les demi-journées d'information syndicale sont un droit ouvert à toutes et tous, syndiqué-e-s et non syndiqué-e-s.

Semaines à 4 jours: Vous pouvez aller à la demi-journée d'information de votre choix. Adressez cependant un courrier à votre IEN pour pouvoir bénéficier de la journée libérée dans l'année (cette année le 24 mai). Modèle de lettre (soit individuelle soit collective) à adresser à votre IEN 8 jours avant la réunion, à Mme ou M. l'IEN Circonscription. Les personnels soussignés ont l'honneur de vous informer que conformément aux textes de la fonction publique relatifs au droit syndical et aux circulaires d'application Education Nationale, (décret du 28/5/82), ils participeront aux demi-journées d'information syndicale organisée par le Sden-Cgt le... à... Nom, Prénom, Ecole, Signature.



Répondant à la commande du premier ministre, Gilles de Robien a présenté sa réforme de l'éducation prioritaire.

Le premier principe – concentration de moyens sur les établissements les plus difficiles- ne peut masquer le caractère régressif de ce plan qui se situe toujours dans la logique de la loi d'orientation : individualisation des apprentissages, diversification des parcours au collège pour éliminer, hiérarchisation des établissements scolaires et des filières, culpabilisation de l'échec et valorisation du mérite... ceci dans le cadre d'une moindre mixité sociale.

Mais tout est dit également sachant que cette réforme doit se faire « à budget constant » - les moyens supplémentaires étant déjà inscrits au Projet de Loi de Finance 2006 -, par redéploiements et « économies internes ».

Une difficulté?
ZEPMAN
est là.



La politique des ZEP sortira affaiblie par cette réforme.

La logique territoriale pour lutter contre les inégalités sociales, qui génèrent les inégalités scolaires, est abandonnée au profit d'une logique visant l'individu, déconnectée de la réalité sociale.

L'ignorance des causes de la difficulté scolaire et de sa prévention, notamment par la scolarisation précoce à l'école maternelle et la mise en place des cycles –l'école primaire étant oubliée !-, risque d'annuler l'efficacité des dispositifs mis en place au collège.

Le choix de concentrer les moyens existants sur un quart des collèges les plus en difficulté ne fera que fragiliser, faute de moyens supplémentaires, tous les autres. La suppression des moyens, dans les trois ans, aux établissements jugés moins difficiles plongera élèves et enseignants dans une difficulté accrue.

Ainsi la carte des ZEP va se réduire et avec elle, la lutte globale contre l'échec.

L'absence de mixité sociale et l'exclusion des plus fragiles seront renforcées.

La mise en place de la « découverte professionnelle » en 4^{ème} marque un renoncement,

ZEP

plus précoce encore, à sortir l'ensemble des élèves de leurs difficultés. Pour eux, l'exclusion du droit à la scolarité obligatoire et la pré orientation vers des voies dérogatoires sont programmées.

Le principe de dérogation à la carte scolaire des lycées est inacceptable. Nous condamnons cette logique élitiste et dictée par l'affichage qui renforce l'opposition entre lycées « d'excellence » réservés à une minorité et lycées « de seconde zone » pour la majorité.

Comment dans ce cadre mettre un frein aux dérogations de complaisance, valoriser les ZEP aux yeux des élèves, des personnels, des parents si ceux qui y réussissent doivent en être « sauvés », et lutter contre le phénomène de ghettoïsation des établissements de banlieues qui ne cesse de s'accroître?

Côté enseignants

Face à la complexité et à la pénibilité du travail en ZEP, aucune mesure vraiment efficace n'est annoncée : réduction du temps de service devant élèves au profit du temps de concertation pour le travail en équipe et la mise en place de projets, réduction significative des effectifs par classe...

L'efficacité d'un service partagé collège/école ou lycée interroge... De même interrogent les mesures concernant la carrière : hors contingent ou au détriment de l'ensemble ?

Nombre d'enseignants de ZEP verront moyens et mesures spécifiques disparaître d'ici 3 ans.

Comment croire alors à la stabilité, annoncée, des équipes pédagogiques dans ces zones relookées?

Côté élèves

Souvent fragilisés par les conditions sociales, leur encadrement et leur suivi par des équipes diversifiées et qualifiées sont impératifs dans tous les établissements ZEP aujourd'hui : enseignants et personnels vie scolaire formés mais également assistants sociaux, conseillers d'orientation psychologues, infirmières, médecins scolaires...

La pauvreté est la première cause de l'échec scolaire mais l'échec ou la réussite de chacun résultant de phénomènes complexes, ce sont des bourses attribuées sur critères sociaux et non « au mérite » qui doivent être développées.

Cerise sur le gâteau, une conception curieuse de la concertation : on annonce d'abord... sans négliger les médias... on discute ensuite !

Les personnels, notamment ceux de ZEP, apprécieront.

Mouvement 1^{er} degré dans les Alpes-Maritimes

Vous pourrez trouver sur notre site internet :
<http://sden1d.tooblog.fr/>

ou directement en accédant directement au dossier mouvement du site :

<http://sden1d06.free.fr/Mouvt06/Mouvement06.htm>
tous les renseignements dont vous avez besoin...

Au moment où vous recevrez ce bulletin, il sera encore temps de venir aux **deux permanences** que nous tiendrons en mars.

Mercredi 1^{er} mars de 9h à 14h30. à l'IUFM Salle 36C. (Vous pourrez y saisir votre mouvement).

Mercredi 8 mars de 9h à 12h. dans les locaux que nous avons au 12 boulevard comte de Falicon Résidence "Les Oliviers" Bâtiment 1 Escalier7 06100 Nice. Vous pourrez y saisir votre mouvement.

Vous pouvez d'autre part nous interroger par mail à l'adresse sden1d06@free.fr ou en téléphonant au 06.63.57.64.72.

Vous y trouverez aussi les postes vacants Attention cette liste n'est pas exhaustive et tous les postes sont susceptibles d'être vacants !

Pensez à nous adresser tous les documents que vous renverrez à l'I.A. (fiche navette, demande priorité médicale ou sociale, courriers divers), soit en PJ par mail à sden1d06@free.fr soit par courrier à SDEN-CGT 1^o degré, 4 Place St François, 06300 Nice.

Mouvement : Ca bloque !

En prenant la décision de « flécher » Anglais plusieurs dizaines de postes d'ajoint-e-s élémentaires, l'I.A. bloque de fait la possibilité de mutation pour des dizaines de collègues ! Ce sont plus de 30% des postes réellement vacants qui ont été fléchés. L'effet en chaîne sera dévastateur ! Si l'on rajoute à cela que ces postes sont « inamovibles » en cas de suppression de classe on peut se rendre compte que dans une période de vaches maigres sur le plan des dotations, et donc de fait de fermetures de postes, les conséquences à terme vont être particulièrement graves pour nombre de collègues.

PETITION

Nous vous appelons à signer la pétition que vous trouverez ci-dessous :

Les personnels soussignés demandent que cesse le fléchage langue dans le département, qu'une réelle politique de formation continue soit mise en place pour permettre que les langues vivantes puissent être enseignées, et que les postes déjà fléchés soient traités en cas de fermeture de poste comme les postes d'adjoint-e-s (règle du-de la dernier-e arrivé-e).

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Signature :

Pétition à retourner à SDEN-CGT,
4 Place St François, 06300 Nice.

BREVES

Journée internationale des femmes

Le 8 mars n'est pas...la journée de «la» femme ! C'est une journée de **revendications et d'actions** en faveur des droits DES femmes. Ce sont des droits universels : femmes et hommes doivent lutter côte à côte pour les obtenir. Il s'agit bien pour toutes et tous de vivre mieux ensemble dans la sphère privée comme dans la sphère publique, aussi bien sur le lieu de travail que dans la vie de la cité. Oeuvrer ensemble pour le partage des pouvoirs, c'est aussi la possibilité de remettre en cause le pouvoir lui-même...

«La» femme n'existe pas; il existe DES femmes, et elles sont les premières à subir les injustices et les discriminations d'une société. La domination masculine est culturellement ancrée et dès l'enfance on inculque aux filles et aux garçons l'idée que les femmes ne sont pas faites pour décider ou diriger, aussi sont-elles nombreuses à intégrer ce préjugé et à limiter leurs ambitions. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

Le Collectif 06 pour les Droits des Femmes s'est constitué dans les AlpesMaritimes en 1995. Il forme un collectif de citoyennes, de citoyens, d'associations, de syndicats, de partis politiques, qui organise des actions publiques sur le thème des droits des femmes et contribue à ce que la dimension de genre soit prise en compte à tous les niveaux.

8 MARS 2006

Rassemblement à Nice devant le Palais de Justice à 18h, pour l'Egalité entre hommes et femmes, et pour le respect des droits des femmes

Débat à la Bourse du Travail CGT à Nice, 4 pl. St François Nice à 19h30 : « Hommes, femmes, lieux de pouvoir : quel partage ? Quels freins à une participation paritaire ? Quels leviers d'action ? ». Débat en présence d'Aurélia TROUPEL auteure d'une thèse sur la parité en politique et de Ana RAJCEVIC GARCIA chercheuse en sciences politiques

Collectif 06 pour les Droits des Femmes

Premiers signataires :

Les Amis de la Démocratie, Association pour la Démocratie à Nice (ADN), les Alternatifs, ATTAC, Collectif pour l'Écodéveloppement, Fédération Syndicale Unitaire (FSU), «Grasse à Gauche», Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), Ni Putes Ni Soumises, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Pour la République Sociale (PRS), SDEN-CGT Educ'Action, Union Départementale CGT, Union Nationale des Etudiants de France (UNEF-Nice), les Verts...

Maternelles... Passer à l'offensive !

Nous l'avons annoncé lors du Flash 61, nous l'avons répété lors d'une conférence de presse, le Sden-Cgt estime qu'il est plus que temps de relancer notre combat pour limiter les effectifs en maternelle ! Nous appelons les écoles à n'inscrire les enfants que dans la limite de 25 par classe (20 en ZEP) à la rentrée prochaine.

Le SDEN-CGT entend proposer dans les semaines à venir à nos partenaires syndicaux et à la FCPE que ce mot d'ordre de limitation soit repris de manière unitaire.

L'accès à un véritable emploi est un droit.

La Fédération de l'Education de la Recherche et de la Culture, l'Union Nationale des Syndicats de l'Education Nationale appellent à la grève le 7 mars.

Les mobilisations du 7 février dernier contre le Contrat Première Embauche (CPE) ont réuni plus de 450 000 jeunes, salarié-e-s ou futurs salarié-e-s dans 150 villes de France. Elles ont été un premier pas dans notre détermination à combattre la politique du gouvernement qui a pour objectif la remise à plat du code du travail.

Le CPE, un des volets de la loi sur l'égalité des chances, constitue une discrimination forte à l'égard de la jeunesse qu'il condamne à la précarité.

Imposé à coup de 49-3, c'est désormais une habitude, dans la nuit du 8 au 9 février, ce contrat, au même titre que le Contrat Nouvelle Embauche ou celui sur l'Emploi des Seniors, relève pour le gouvernement d'une sécurisation d'un parcours professionnel et instaure un nouveau contrat social selon D. de Villepin !

En fait, de l'exclusion du collège... à l'exclusion du salariat, les jeunes sont, une nouvelle fois, stigmatisés, car cela signifie :

- l'accès à un emploi obligatoirement précaire,

- la possibilité d'être licencié, pendant deux ans, sans justification,

- se taire face à l'employeur et accepter toute situation abusive

En revanche, c'est encore un effet d'aubaine pour le patronat.

Cette approche n'est pas celle que revendique la CGT à travers le Nouveau Statut du Travail Salarié et la Sécurité Sociale Professionnelle.

Après s'être attaqué aux plus jeunes avec l'apprentissage junior qui renforce le tri social des élèves au collège déjà organisé par la loi d'orientation pour l'école,

Après avoir réactivé le projet de loi sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif, remettant en cause la professionnalisation des salarié-e-s, et institutionnalisant un sous salariat ne relevant pas du code du travail.

Après avoir établi un service civil volontaire, dans le cadre des contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE), contrats qui ne proposent ni montée en qualification, ni véritable insertion professionnelle,

Le gouvernement poursuit le démantèlement du Code du Travail et fait de la précarité la nouvelle porte d'entrée dans la vie professionnelle.

Le gouvernement s'est engagé dans un travail de sape du droit du travail. C'est pourquoi ce dernier avatar qu'est le CPE ne concerne pas que les jeunes, futurs salarié-e-s ou salarié-e-s, mais l'ensemble de la population.

Pour la FERC-CGT, une telle politique ne peut conduire à une insertion durable dans le monde du travail de tous les jeunes. En fait d'égalité des chances, elle favorise le développement d'un salariat à deux vitesses.

Seule une réponse forte de l'ensemble du salariat peut faire reculer le gouvernement

Seule une véritable politique d'éducation, de formation, de qualification conduite par des personnels qualifiés permettra de répondre aux besoins futurs de la Nation, et aux attentes des jeunes.

La FERC-CGT appelle ses organisations, ses syndiqués, l'ensemble des salarié-e-s de ses secteurs d'activité à faire grève et à participer aux manifestations du mardi 7 mars 2006.

CGT-Educ'Action de l'Académie de Nice

Union Régionale des Syndicats Départementaux de l'Education Nationale CGT

CGT-Educ'Action-SDEN-CGT, 4 place Saint-François 06300 Nice - Secrétariat général : 06.62.01.08.93, cgteducation06@wanadoo.fr
1^{er} degré : 06.63.57.64.72, sden1d06@free.fr - 2^e degré : 06.73.61.02.95, sden2d06@free.fr

Bulletin d'adhésion à retourner : Cgt-Educ'Action Sden-Cgt - 4, place Saint-François - 06300 Nice

Le versement d'une cotisation syndicale vous donne droit à une déduction fiscale sur vos impôts sur le revenu des 2/3 du montant payé

NOM : _____ Prénom : _____ Né-e le : _____

Adresse personnelle: _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone: _____ Portable : _____ Adresse E-mail : _____ @ _____

Etablissement : _____

Grade (Plp, P.E. Instit, Certifié...): _____ Echelon : _____

Hors-classe : oui-non

Fonction : ZIL, Adj-t-e-, Dir, Cons. pédagogique ... : _____ Temps plein - Temps partiel : quotité _____ %

Je désire adhérer au Sden-Cgt

Je paye par prélèvement automatique (mensuel): j'envoie un RIB ou un RIP avec ce bulletin d'adhésion.

Date et signature :

Dans toute la CGT, le taux de cotisation est de 1% du salaire net. Le tableau ci-dessous peut vous aider à établir le montant :

Cotisation par mois	1 ^{er} éch.	2 ^e éch.	3 ^e éch.	4 ^e éch.	5 ^e éch.	6 ^e éch.	7 ^e éch.	8 ^e éch.	9 ^e éch.	10 ^e éch.	11 ^e éch.
Instituteur/trice				13,70 €	14,10 €	14,40 €	14,70 €	15,50 €	16,30 €	17,30 €	19,00 €
Certif., Prof. Ecole, CPE, PLP, PEPS	10,80 €	10,80 €	14,60 €	15,30 €	16,20 €	17,20 €	18,30 €	19,60 €	20,90 €	22,60 €	24,30 €
Certif. Hors-classe	18,30 €	20,70 €	22,20 €	23,70 €	25,70 €	27,40 €	28,90 €				
Agrégé-e	14,00 €	16,20 €	17,60 €	19,10 €	20,50 €	21,90 €	23,50 €	25,30 €	27,10 €	26,90 €	30,40 €
Agrég. Hors-classe	24,30 €	25,70 €	27,10 €	28,90 €	30,40 €						

MI-SE 10,80 € par mois, Stagiaires IUFM 10,80 € par mois, Vacataires 6,20 € par mois, Aides-éducateurs/trices 7,80 € par mois, Assistant-e d'éducation 7,80 € par mois, E.V.S. 3,90 € par mois, Etudiant-e : cotisation annuelle 23,00 €. Vous travaillez à mi-temps, à temps partiel : calculez votre cotisation au prorata de votre temps de travail.

Maitre-ss-e auxiliaire, contractuel-le, PEGC, personnel de direction, professeur-e d'université, autres catégories... : calculez votre cotisation sur 1% du salaire mensuel ou prenez contact avec le syndicat.

N° de commission paritaire : 0208 S 06382 - Imprimerie SEPIPCA - La Trinité

La CGT Educ'Action de l'Académie de Nice - 4